

COMMUNE DE LA BALME DE THUY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2008

L'an deux Mille Huit , le QUINZE JUILLET , Le Conseil Municipal de la Commune de LA BALME DE THUY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian DEROUSSIN, Maire.

Date de la convocation : 08.07.2008

Nombre de conseillers en exercice : 11

PRESENTS : CHABRIER Christian, BARRUCAND Pierre, GENANS BOITEUX Marc, DELEAN Michel,

Mmes MASSON Chantal , MARTEL-JON Sandrine, DONZEL Maryse

Absents excusés : AVET-FORAZ André, POCHAT-COTTILLOUX Giles, LARUAZ Frédéric

A été élue secrétaire : DELEAN Michel

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

CANTINE SCOLAIRE

Suite à la réunion « Parents d'élèves-Commission Scolaire », au cours de laquelle a été mis en évidence le travail effectué par les membres du Sou des Ecoles dans l'organisation et la gestion de la cantine mais aussi la nécessité de restructurer « la garderie – cantine, le Conseil Municipal décide de prendre en charge le temps de travail supplémentaire de l'agent Denise GAILLARD nécessaire à l'amélioration de la garde des enfants et de maintenir la participation de la Commune au prix des repas à 1.80 € (soit 40% du coût du repas)

Après avoir entendu l'exposé du Maire , Le Conseil Municipal, après avoir délibéré ,

DECIDE, à l'unanimité ;

- De participer à hauteur de **1.80 € par repas** servi aux enfants scolarisés durant **l'année scolaire 2008-2009** : restauration mise en place par le SOU DES ECOLES.

RESTRUCTURATION – DORTOIR ENFANTS DE LA MATERNELLE

Il a été décidé que l'appartement situé au dessus de l'Ecole sera transformé en dortoir pour les enfants de la petite section maternelle et qu'un projet de réhabilitation architecturale et d'isolation de l'école sera confié à Mr Daniel MASSON.

Suivent les Signatures ; Les Conseillers

Le secrétaire de séance

Le Maire :